



Newsletter 3 – 2018

Aire d'alimentation des captages de la Fosse de Melun et de la Basse Vallée de l'Yerres



La nappe des calcaires de Champigny : ressource stratégique alimentant en eau potable près de 1 million de Franciliens.

Le Syndicat des Eaux D'Ile-de-France, Eau du Sud Parisien et Veolia, maîtres d'ouvrage des plus importants captages puisant dans cette ressource, dans deux secteurs hydrologiques que sont la fosse de Melun et de la basse vallée de l'Yerres. Depuis 3 ans et demi, aidés par l'Agence de l'eau Seine-Normandie, accompagnés par la Chambre d'agriculture, la Chambre de Commerce et d'Industrie et l'association AQUi'Brie, les 3 producteurs d'eau mettent en œuvre un plan d'actions pour protéger la ressource et améliorer la qualité de l'eau. Ce plan d'actions s'adresse à 264 exploitations agricoles, 63 communes et plusieurs milliers d'entreprises réparties sur une zone prioritaire d'actions (ZPA) en amont des captages.

Les résultats du plan d'actions sont encourageants ; une réelle prise de conscience a lieu et les changements de pratiques s'engagent sur le territoire pour préserver l'eau de demain.

Notre mobilisation reste indispensable pour que les pratiques continuent d'évoluer !

Laurent Carrot
Directeur Général
Eau du Sud Parisien

David Auduberteau
Directeur Veolia Eau
Territoire Seine et Marne

André Santini
Président
SEDF

URBAIN

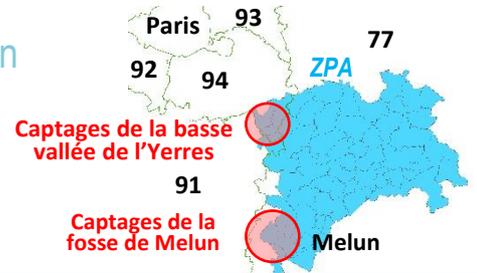
En 2017, AQUi' Brie a démarré un vaste chantier pour quantifier et suivre chaque année l'évolution des pressions qui s'exercent sur les milieux aquatiques, qu'il s'agisse par exemple des quantités de pesticides épanchés par tous les acteurs professionnels (agriculteurs, collectivités, golfs, autoroutes...) ou de la localisation des activités potentiellement polluantes. Il s'agit aussi d'évaluer le risque que font courir les substances émises, compte tenu de leur toxicité, de leur capacité à se retrouver dans les cours d'eau et les nappes, et/ou à être difficilement traitées par les filières de potabilisation.

Sources d'émissions décrites

Phytoprotecteurs	Activités commerciales
Ventes (BNV-D)	Toutes activités (SIRENE)
Pratiques par acteurs :	Activités industrielles :
Collectivités	Golfs
Voies ferrées	Autoroutes
Aérodromes	Agriculteurs
Autres agriculteurs?	Autres ICPE
Particuliers?	Industriels?
Autres intrants agricoles	Inhumations ?
Engrais ?	Boues de STEP ?
	Assainissement

Laurence Durance

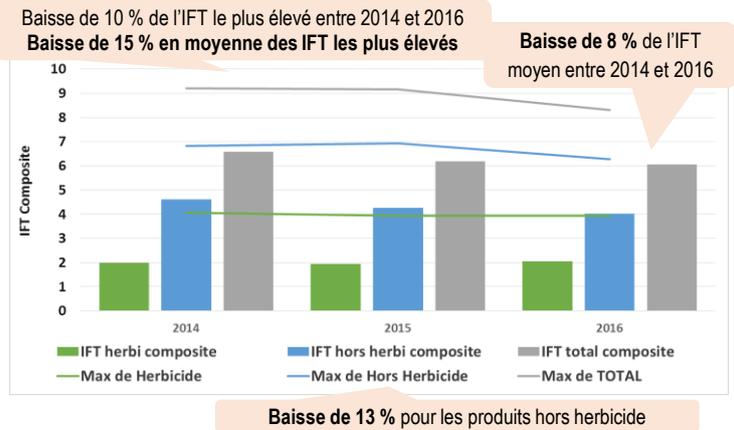
Coordnatrice du programme d'action pour AQUi'Brie



AGRICULTURE

L'analyse des pratiques agricoles réalisée par la Chambre d'agriculture de Région Ile-de-France à partir d'un échantillon représentatif montre une baisse de 8 % de la pression en produits phytosanitaires entre 2014 et 2016.

Indice de Fréquence de Traitement (IFT) d'un échantillon de 30 exploitations de la Fosse de Melun :



La baisse de l'IFT montre que le conseil technique de proximité produit des résultats en termes d'optimisation de l'utilisation des produits car la pression en maladies et ravageurs était importante ces 3 dernières années. Cependant la problématique croissante des adventices (difficultés de maîtrise de l'enherbement, résistances de plus en plus présentes) limite la possibilité de réduire les herbicides.

Interprétation au regard des pratiques agricoles :

- Assolements non modifiés, la variation des surfaces de chaque culture est inférieure à 3 % (cela n'explique donc pas la baisse de l'IFT en 2016) et les assolements sont plutôt diversifiés avec 5,1 cultures par exploitation.
- Choix de variétés plus résistantes. Grâce à la sensibilisation réalisée sur l'intérêt d'utiliser la génétique comme levier d'économie de fongicide, la proportion d'exploitations ayant une majorité de variétés résistantes en blé a augmenté de 25 % entre 2015 et 2016 (82 % en 2016) ; ce qui peut expliquer la baisse des traitements fongicides sur blé.
- Utilisation de produits de bio contrôle en hausse de 10 % en surface entre 2015 et 2016 (16 % en 2016), Phosphate ferrique utilisé comme anti-limaces à la place du métaldéhyde
- Adaptation du matériel : 68 % des pulvérisateurs sont équipés en coupure de tronçons par GPS pour réduire les doublures.

Réduction des IFT de 79% des exploitations grâce au conseil personnalisé et aux changements de pratiques

Laure Voisin

Coordnatrice du programme d'action pour la Chambre d'agriculture





Newsletter 3 – 2018

Aire d'alimentation des captages de la Fosse de Melun
et de la Basse Vallée de l'Yerres

INDUSTRIE

L'année 2017 a été consacrée à la poursuite de la réalisation des *diagnostics Eau* dans les entreprises identifiées comme prioritaires en 2015 et à l'*accompagnement d'entreprises diagnostiquées* vers des pratiques plus respectueuses des milieux naturels.

8 diagnostics Eau réalisés en 2017 par la CCI, soit au total 37 diagnostics Eau depuis 2015

5 entreprises suivies en 2017, soit au total 8 accompagnements depuis 2015

Témoignage : Stéphane BEAUCAMP, Directeur régional de BETON VICAT – Direction Île-de-France

« Le groupe VICAT a, au travers de ses activités, notamment le BPE (Béton Prêt à l'Emploi), une politique volontariste de respect de l'environnement.

Ainsi, depuis 2006, nous avons mis en place, au sein de l'activité BPE, un programme de gestion de notre consommation en eau.

En effet, dans cette activité, l'eau est incorporée au produit et est utilisée pour le lavage des installations et des véhicules.

En complément de cette optimisation de notre consommation en eau, nous avons réfléchi et travaillé avec notre conseillère Eau de la CCI Seine-et-Marne pour perfectionner la gestion de nos effluents.

Ses conseils nous ont permis notamment d'obtenir l'agrément « zéro rejet » auprès de l'AESN.

L'eau est une ressource rare que nous nous devons tous de préserver comme toute matière première. »

Parallèlement aux diagnostics et accompagnements proposés, la CCI Seine-et-Marne poursuit la sensibilisation des entreprises par l'intermédiaire de **conférences gratuites** et de **plaquettes d'informations** à destination des entreprises du territoire.



Découverte du traitement des eaux usées au sein de la station d'épuration de Boissettes

Plaquettes téléchargeables sur le site Internet de la CCI : <https://www.seineetmarne.cci.fr/qse/projet-eau>

Céline Meunier

Coordinatrice du programme d'actions pour la Chambre de Commerce et d'Industrie

SUIVI DE LA QUALITE

Les captages de la fosse de Melun et de la basse vallée de l'Yerres sont alimentés en partie par des infiltrations d'eau de surface via le fond des rivières (Yerres, Marsange, ...) ou via des gouffres.

Le suivi en continu de la qualité de l'eau de quelques forages devrait permettre de mettre en évidence concrètement ce phénomène. A cette fin, AQU'I'Brie a entrepris d'identifier les ouvrages les plus pertinents à suivre et ceux qui peuvent être équipés (visite des sites, identification des contraintes techniques, récupération et traitement des suivis déjà réalisés par les producteurs d'eau, analyse de la qualité de l'eau captée). Une veille technologie a aussi été menée pour déterminer les paramètres physico-chimiques significatifs à suivre et les sondes de mesures les plus adaptées selon les caractéristiques des sites.



Au final, pour mettre en évidence les relations entre les infiltrations de l'Yerres et la nappe du Champigny, deux ouvrages situés l'un dans la basse vallée de l'Yerres et l'autre dans la fosse de Melun ont été sélectionnés. Un seul ouvrage situé à proximité de la Seine sera quant à lui équipé pour montrer les interactions entre le fleuve et la nappe. Les suivis qualités effectués par les différents partenaires (SyAGE, Agence de l'Eau, Suez, Conseil Départemental du 77.....) sur l'Yerres et sur la Seine seront aussi récupérés et analysés pour l'étude. Ce suivi devrait débuter dès juin 2018 avec l'installation des premières sondes.

Laurence Durance

Coordinatrice du programme d'action pour AQU'I'Brie

La période 2014- 2017 de mise en œuvre du plan d'actions pour la protection des captages dresse un bilan positif de l'implication de chacun.

Nous devons continuer à mobiliser nos efforts dans tous les domaines (industrie, agriculture, espaces verts publics ou privés) afin d'améliorer la qualité de cette ressource en eau et pérenniser la belle dynamique enclenchée sur le territoire. Les réflexions autour de la reconduction du programme à partir de 2019 ont d'ailleurs démarré en 2017, preuve de l'engagement collectif de toutes les parties prenantes du projet !